

Note

À l'attention des membres du Conseil parisien de la Jeunesse

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Parisien de la Jeunesse entame sa deuxième année d'exercice depuis la réforme adoptée par le Conseil de Paris en septembre 2014. Parmi près de 700 candidats, 47 d'entre vous ont été désignés par tirage au sort pour représenter la jeunesse parisienne, et rejoignent ainsi les 53 membres qui débudent leur deuxième année de mandat.

Depuis plusieurs années, et particulièrement depuis sa récente réforme, le CPJ s'est affirmé comme l'un des piliers de la démocratie participative parisienne. Il a été directement associé à de grandes concertations au cours de l'année 2015, comme celles concernant la réforme des équipements dédiés à la jeunesse. De même, le CPJ a pu rendre des avis sur le Programme Parisien pour l'Autonomie des Jeunes, le Contrat de ville, le Plan vélo et le Plan de lutte contre la pollution, qui ont pu faire l'objet de débats lors de Conseils de Paris.

Je souhaite que vous puissiez poursuivre le travail de vos prédécesseurs et continuer ainsi à mettre la jeunesse parisienne au cœur de l'élaboration des grands projets qui seront engagés courant 2016. C'est la raison pour laquelle je tenais à vous adresser votre nouvelle lettre de mission.

En premier lieu, et conformément au vœu adopté à l'unanimité par le Conseil de Paris en novembre 2014, le CPJ sera associé à la démarche de sensibilisation du grand public sur la question du harcèlement de rue, en lien avec mon adjointe Hélène Bidard, et qui sera mise en œuvre avant l'été 2016. Vous serez, de plus, invités à vous saisir de la concertation sur le « Plan piéton », dans le cadre de la commission extra-municipale des déplacements conduite par Christophe NAJDOVSKI. Cette participation s'ajoutera aux deux concertations auxquels vous êtes associés, et qui sont toujours en cours, à savoir le réaménagement de la place de la Bastille et l'avenir de la parcelle Censier.

Je souhaite ensuite que vous me remettiez un avis, qui sera présenté en Conseil de Paris, sur le schéma de développement touristique de la Ville de Paris. Cet avis portera sur les questions d'hébergement, d'accueil et de mobilité des jeunes visiteurs, et sur la promotion de Paris auprès des jeunes européens en lien avec mon adjoint Jean François MARTINS.

Vous me formulerez aussi vos recommandations concernant certaines des priorités de l'exécutif :

- 1) L'organisation de la seconde Journée sans voiture, qui aura lieu en septembre 2016 dont l'organisation a été confiée à mon adjoint Christophe NAJDOVSKI.
- 2) La connaissance et l'appropriation par les jeunes du Budget Participatif Parisien organisé par Pauline VERON.
- 3) Le rôle de la Ville pour accompagner le temps de l'adolescence, et plus particulièrement l'adaptation des dispositifs et services parisiens aux publics adolescents, en lien avec Dominique VERSINI.

- 4) La modification du règlement des parcs et jardins, et notamment la possibilité de nouveaux aménagements dédiés aux jeunes dans les espaces verts de la capitale, sur laquelle travaille actuellement Pénélope KOMITES.
- 5) L'adaptation des modalités de transmission de la mémoire, en portant une attention particulière à la perception par les jeunes des cérémonies de commémoration, dont Catherine VIEU-CHARIER est en charge à la ville.

De plus, le CPJ a émis la demande de pouvoir se réunir avec d'autres conseils de jeunes de villes de la métropole. Je soutiens vivement cette volonté de vous associer aux jeunes de ce que sera, demain, le Grand Paris et vous propose de travailler en lien avec eux à un rapport de propositions sur :

- 1) L'appropriation de la jeunesse de la métropole et sa mobilisation dans le cadre de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques. Ce travail pourra être effectué avec le soutien de mon adjoint Jean François MARTINS et la mission Jeux Olympiques de la ville de Paris.
- 2) L'avenir du boulevard périphérique. Il s'agira d'imaginer ce que pourrait être le périphérique de demain et la façon dont nous pourrions le faire évoluer dans le cadre du Grand Paris.

Enfin, je tenais à vous informer que des représentants du Conseil Parisien de la Jeunesse seront amenés à rejoindre plusieurs instances consultatives de la Ville :

- 1) Le Conseil des Générations Futures, chargé de rendre des avis sur des grandes questions prospectives pour Paris et dont les statuts prévoient qu'un siège soit attribué à un membre du CPJ.
- 2) La commission d'attribution des aides « Quartiers Libres » devra accueillir deux représentants du CPJ. Ce dispositif est destiné à encourager et à soutenir financièrement la mise en œuvre de projets collectifs d'intérêt général portés par les 16-30 ans.
- 3) Dans un souci de transparence, la Ville a souhaité permettre aux membres des instances de démocratie locale parisiennes d'assister aux Commissions de désignation de la Maire de Paris pour l'attribution des logements sociaux. Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse peuvent donc présenter leur candidature pour assister, en tant qu'observateurs, à ces commissions.

Je compte sur votre mobilisation et sur l'éclairage du Conseil parisien de la Jeunesse afin que je puisse disposer d'éléments reflétant le regard des jeunes Parisiens sur ces divers chantiers.

*Bien à vous,*

*Anne Hidalgo*

Anne HIDALGO